



أوروبا تعاني.. قيود التصدير المغربية تلهب أسعار الطماطم في الأسواق الدولية

من جهة أخرى، يرى خبراء اقتصاديون أن هذه الضغوط في الأسعار تعكس مدى تأثير "السيادة الغذائية" للمملكة على التوازنات التجارية في حوض المتوسط، حيث ساهمت الظروف المناخية الصعبة وتوالي سنوات الجفاف في تقليص المساحات المزروعة

وفيما تشكي المقاولات الأوروبية من تضرر سلاسل الإمداد، تشدد الحكومة المغربية على أن حماية القوة الشرائية للمواطن المغربي تظل خطاً أحمر، في انتظار ما ستسفر عنه الأسابيع المقبلة من مفاوضات بين المنتجين والجهات الوصية لإيجاد صيغة توازن بين طموحات التصدير والحفاظ على "قفة" المغاربة من ليهب الأسعار



إفلاء يدفع ثلث المفاربة للإفلاء وجبة

رصد استطلاع لـ"الباروميتر العربي" تأثير النمط الاستهلاكي للأسر في المغرب، على غرار العديد من دول المنطقة، بفعل الضغوط الاقتصادية التي تشهدها الأسواق الدولية وتكشف المعطيات أن هذه الموجة العالمية دفعت نحو 29% من المشاركين في الاستطلاع إلى تكيف استهلاكهم اليومي مع الظروف الراهنة وإلغاء وجبة أساسية يومية، وهو ما يعكس حجم التحدي الذي يواجهه المواطن في ظل الارتفاع العام في تكلفة المعيشة الذي يشهده العالم أجمع تأتي هذه التحديات نتيجة تداخل عوامل خارجية ومناخية قاهرة؛ فالمغرب، كغيره من الدول، تأثر بتبعات التوترات الجيوسياسية العالمية التي رفعت تكلفة الطاقة وسلاسل

تواجه الأسواق الأوروبية نقصاً حاداً في إمدادات الطماطم، مما أدى إلى ارتفاع صاروخي في أسعارها، وذلك عقب التدابير التي اتخذها المغرب لتقييد صادراته من هذه المادة الحيوية ووفقاً لما أوردته تقارير إعلامية دولية، فإن الحكومة المغربية أعطت الأولوية لتموين السوق الوطنية وضمان استقرار الأثمان محلياً، وهو القرار الذي أربك حسابات المستوردين الكبار في القارة العجوز، خاصة في إسبانيا وفرنسا وبريطانيا، الذين يعتمدون بشكل كبير على الإنتاج المغربي لتغطية احتياجاتهم خلال هذه الفترة من السنة التي تشهد تراجعاً في الإنتاج الأوروبي



ارتفاع الدرهم مقابل الأورو

أفاد بنك المغرب بأن سعر الدرهم ارتفع بنسبة 0,3 في المائة مقابل الأورو، وظل شبه مستقر مقابل الدولار الأمريكي، خلال الفترة الممتدة من 16 إلى 22 أبريل 2026 وأوضح البنك المركزي، في نشرته الأخيرة حول المؤشرات الأسبوعية، أنه لم يتم خلال هذه الفترة إجراء أي عملية مناقصة في سوق الصرف وبلغت الأصول الاحتياطية الرسمية 462,3 مليار درهم بتاريخ 17 أبريل، مستقرة تقريباً مقارنة بالأسبوع السابق، وبارتفاع بنسبة 19,8 في المائة على أساس سنوي وبخصوص تدخلات بنك المغرب، فقد بلغت 167,6 مليار درهم كمتوسط يومي خلال الفترة نفسها. ويتوزع هذا الحجم بين تسيقات لمدة 7 أيام بقيمة 70,6 مليار درهم، وعمليات إعادة الشراء طويلة الأمد (54,2 مليار درهم)، والقروض المضمونة (42,8 مليار درهم) وعلى مستوى السوق بين البنوك، بلغ متوسط حجم التداول اليومي 1,4 مليار درهم، فيما استقر المعدل بين البنوك عند 2,25 في المائة وخلال طلب العروض ليوم 22 أبريل 2026 (تاريخ الاستحقاق 23 أبريل)، ضخ بنك المغرب مبلغ 54,9 مليار درهم على شكل تسيقات لمدة 7 أيام وعلى مستوى بورصة الدار البيضاء، ارتفع مؤشر "مازي" بنسبة 2,2 في المائة خلال الفترة من 16 إلى 22 أبريل، ليصل أدأؤه منذ بداية السنة إلى 1,7 في المائة ويعكس هذا التطور ارتفاع مؤشرات قطاعات "المباني ومواد البناء" بنسبة 3,5 في المائة، و"البنوك" بنسبة 1,9 في المائة، و"خدمات النقل" بنسبة 5,5 في المائة، و"المناجم" بنسبة 2,4 في المائة

في المقابل، سجلت مؤشرات قطاعي "الاتصالات" و"التوزيع" تراجعاً بنسبة 1,4 في المائة و2 في المائة على التوالي وبخصوص الحجم الأسبوعي للمبادلات، فقد تراجع من أسبوع لآخر من 3 مليارات درهم إلى 2,4 مليار درهم، وتم تسجيله أساساً في السوق المركزية للأسهم



وداعاً لـ "الكود" المكون من 4 أرقام.. تحول ثوري في أمن البطاقات البنكية وهذه هي التفاصيل الوحيد

تستعد المنظومة البنكية العالمية لدخول عهد جديد من الأمان الرقمي، مع اقتراب نهاية عصر الرمز السري التقليدي المكون من 4 أرقام (PIN) الذي رافق مستخدمي البطاقات البنكية لعقود

وحسب معطيات تقنية حديثة، فإن هذا التحول يأتي لمواكبة التطور الهائل في أساليب القرصنة والتحايل الإلكتروني، حيث باتت الرموز القصيرة سهلة الاختراق مقارنة بالتقنيات البديلة التي تعتمد على "البيومتريا" أو الرموز الديناميكية المطولة

هذا التغيير ليس مجرد إجراء تقني بسيط، بل هو ثورة في تجربة المستخدم تهدف إلى تعزيز الثقة في المعاملات المالية وتقليص نسب التزوير التي تكبد الأبنك والزبناء خسائر فادحة سنوياً

وفي تفاصيل هذا التحول، سيتم تعويض الرمز القديم بتقنيات أكثر تعقيداً وأماناً، مثل بصمة الأصبع المدمجة في البطاقة، أو التعرف على الوجه عبر الهاتف المحمول المرتبط بالحساب، أو حتى رموز سرية أطول وأكثر متانة

ويؤكد الخبراء أن هذا الانتقال سيمر عبر مراحل انتقالية لضمان عدم ارتباك المستهلكين، خاصة الفئات المسنة، مع توفير بطاقات جيل جديد تدعم هذه الخصائص المتطورة



STE SAADI SERVICES SARLAU

Dissolution anticipée de la société STE SAADI SERVICES SARLAU

RCN°33731

En termes d'un acte sous seing privé du 21 AVRIL 2026 l'associé unique de la société STE SAADI SERVICES SARLAU a décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de société ;
- Le siège de la liquidation est fixé à GARAGE 1 BLOC 1 N 166 HAY KASBAT TAHAR AIT MELLOUL.
- Nomination de Madame HAFIDA SAADI en qualité de liquidateur.
- Le dépôt légal a été effectuée au tribunal de 1 ER Instance d'Inze-

gane le 24/04/2026 sous le N°691.

* MME DALI LATIFA COMPTABLE AGRÉE *

0536618367

SOCIÉTÉ BOUTSILA FRERE SARL

Au Capital de : 100000.00 DHS

Siège Social : RUE EL MADI AK N°42 HAY SAADA BERKANE

Clôture Définitive De La Liquidation

Aux Termes D'un Acte Sous Seing Privé Du : 31/12/2025,

L'Associé Unique De La Société : BOUTSILA FRERE SARL A

Associé Unique : A Pris La Décision Suivante :

La Clôture Définitive : Du Liquidateur De La Société BOUTSILA FRERE Société A Responsabilité Limitée A

Associé Unique

Au Capital De : 100000.00 Dhs.

Le Dépôt Légal : A Eté Effectue Au Greffe

Du Tribunal De 1 er Instances De Berkane

Sous Le : 182 Du

Date :

17/04/2026.

* MME DALI LATIFA COMPTABLE AGRÉE *

0536618367

SOCIÉTÉ CAFE AL AKHAWAINE BER SARL

Au Capital de : 90000.00 DHS

Siège Social : LOT AL FATH LOT N° 22 BERKANE

BERKANE

Clôture Définitive De La Liquidation

Aux Termes D'un Acte Sous Seing Privé Du : 07/04/2026,

L'Associé Unique De La Société : CAFE AL AKHAWAINE BER SARL A Associé

Unique : A Pris La

Décision Suivante :

La Clôture Définitive :

Du Liquidateur

De La Société

CAFE AL

AKHAWAINE BER

Société A Responsabilité

Limitée

A Associé Unique

Au Capital De :

90000.00 Dhs.

Le Dépôt Légal :

A Eté Effectue Au

Greffe Du Tribunal

De 1 er Instances

De Berkane Sous

Le : 184 Du Date :

21/04/2026.

« YACTIS SERVICES »

CESSION DES PARTS SOCIALES –CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/01/2026,

L'associé unique

décide :

Le changement de la

forme juridique de la

société d'une « So-

ciété A Responsabilité

Limitée D'associé

Unique» à « Société A

Responsabilité Limi-

tée ».

L'agrément des

cessions des parts

intervenues entre :

Monsieur Ali ZA-

KARIA cédant de

10 parts sociales à

Monsieur Abderrahim

ZAKARIA, cession-

naire desdites parts

sociales ;

La modification des

articles 1,6 et 7 des

statuts ;

Le dépôt légal a été

effectué au tribunal

de commerce de

Casablanca en date

22/04/2026 du sous le

n°1021553.

Pour extrait et men-

tion.

MABOSK SARL
AU.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/04/2026, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques :
DENOMINATION: MABOSK SARL AU.
OBJET :

- FABRICANT OU MARCHAND DE MEUBLES;
 - GESTION D'EXPLOITATIONS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES OU AGRICOLE DE SERVICE CIVIL OU MILITAIRE (ENTREPRENEUR DE LA) ;
 - EXPORTATION ET IMPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT L').
- SIÈGE : BOULEVARD MOULAY HASSAN 1ER, IMMEUBLE SIBAM BLOC A, 3EME ETAGE N°10, MARRAKECH.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
GERANT : Monsieur MOHAMED AMINE SAFAA, est désigné gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.
DUREE : est fixée à 99 ans
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech en date du 22/04/2026 sous le N° 192011.
La société a été immatriculée au registre de commerce de Marrakech sous le numéro 180469.

«KAGLI » SARL

Constitution de société à responsabilité limitée

*- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 15/04/2026, enregistré à LAAYOUNE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée

conformément aux lois en vigueur dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : «KAGLI » SARL
- Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
 - Commerce en gros de produits alimentaires.
 - Distribution, achat, vente de toutes sorte de produits alimentaires.
 - Commerce et négoce générale.

□ -Durée : la durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce

□ -Siege social : N° 416C RDC, LOTISEMENT AL WIFAQ, LAAYOUNE.

Capital social : le capital est fixé à Cent mille dirhams (100.000,00 dhs),
□ Mr KADIMI AHMED500 PARTS.....

(50.000, 00 DH)
□ Mr. AGLILI MOHAMMED.....

500 PARTS
(50.000, 00 DH)
-L'année sociale : L'année sociale commence du 1er janvier et se Termine le 31 décembre.

-Gérance : est nommé gérant de la société :
□ Mr KADIMI AHMED, titulaire de la CIN N° OD43581, et Mr AGLILI MOHAMMED titulaire de la CIN N° OD46072, Qui détiennent tout pouvoir de signature.

- Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ÈRE instance de Laayoune: Le 23/04/2026 Sous le numéro : 15085/2026

« YACTIS SERVICES

CESSION DES PARTS SOCIALES –
CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/01/2026,

L'associé unique décline :

Le changement de la forme juridique de la société d'une « Société A Responsabilité Limitée D'associé Unique » à « Société A Responsabilité Limitée ».

L'agrément des cessions des parts intervenues entre :
Monsieur Ali ZAKARIA cédant de 10 parts sociales à Monsieur Abderrahim ZAKARIA, cessionnaire desdites parts sociales ;

La modification des articles 1,6 et 7 des statuts ;

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date 22/04/2026 du sous le n°1021553.

Pour extrait et mention.

S.AMAZ AMENAGEMENT

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP il a été établi A-MARRAKECH en date du 19/03/2026, les statuts d'une société Responsabilité limitée a associé unique dont les caractéristiques sont.

* DENOMINATION: S.AMAZ AMENAGEMENT

* FORME JURIDIQUE: S.A.R.L AU

* SIEGE SOCIAL: APP 3 1ER ETAGE IMM DAHIR BD HASSAN 2 HAY HASSANI MARRAKECH.

- + OBJET : la société a pour objet – PEINTURE EN BATIMENTS (ENTREPRENEUR DE)

- DECORATION OU DE L'ORNEMENTATION DES APPARTEMENTS (ENTREPRENEUR DE LA)

- PLOMBIER
- ELECTRICIEN EN

BATIMENT

* CAPITAL SOCIAL
Fixé à 100 000.00
DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS.
* GERANCE Est nommée gérant Mr SOULAIMANE AMAZOUZ.

2°) Le dépôt légal été effectué au greffe du Tribunal de commerce de MARRAKECH, sous numéro: 191980 et le registre du commerce N°180425 le 22/04/2026.

SOCIÉTÉ GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX SARL

Il/ Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13 avril 2026 à Agadir, les membres composant le bureau de la Société GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX Sarl, ont décidé ce qui suit :
*** Démission de l'ancien gérant:
L'assemblée générale Extraordinaire accepte

la démission de Mr MIMOUNI Youssef de nationalité Marocaine, né le 17.08.1991 à IGHREM NOUGDAL OUARZAZATE, titulaire de la CIN n°P260897, valable jusqu'au 02.06.2031 et demeurant au HAY SIDI SAID DRAR-GA AGADIR, en sa qualité du gérant de la société GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX Sarl.

*** Nomination du nouveau Gérant:
L'assemblée générale extraordinaire nomme en qualité du nouveau gérant de la société GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX Sarl ; Mr EL KOUDESI Rachid, de nationalité Marocaine, né le 17.11.1973, à AGADIR IDA OUTANANE, titulaire de la CIN n°J277742, valable jusqu'au 24.05.2032 et demeurant au et

L N°49 CITE EL HOUDA AGADIR.
*** Signature Sociale et Bancaire:
La société GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX SARL, sera engagée par la signature unique du gérant Mr EL KOUDESI Rachid, titulaire de la CIN n° J277742; au sein de toute administrations, établissements et de toute Agence Bancaire ; ou organismes à caractère financier au nom de la société GLOBAL TECHNIQUES DES EAUX Sarl.

Il/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir, le 22 avril 2026 sous numéro 161375.

Pour Extrait et mention

SOCIÉTÉ « BOUBYAN MAROC SARLAU »

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/12/2025, l'associée unique de la société « BOUBYAN MAROC SARLAU » (au capital social de 10.000,00 dirhams, sise au Bd Oued Sebou Rue 109 N°2 -20200- Oulfa Casablanca et immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 340381) a décidé de dissoudre la société et nommer Madame BOUCHRA BOUGAD en qualité de liquidateur de la société et de fixer l'adresse suivante comme adresse de liquidation : Bd Oued Sebou Rue 109 N°2 -20200- Oulfa Casablanca.

Le PV des décisions de l'associée unique a été déposé au tribunal de Casablanca en date du 18/02/2026 sous le numéro 8005.

SOCIÉTÉ YOSSR O.M.H.R IMMO SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
A ASSOCIÉ UNIQUE :
Société YOSSR
O.M.H.R IMMO Sarl
à AU

I/ Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 10 avril 2026
à Agadir, il a
été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant
les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
YOSSR O.M.H.R
IMMO
- Siège social : N
244 BLOC B ASSAKA
TIKIOUINE AGADIR
- Objet : IM-
MEUBLES, PROMO-
TEUR IMMOBILIER
- Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts
sociales
- Mr EL HAMDI
Madani détient 1000
parts sociales
- Nomination de
Gérant:
La société YOSSR

O.M.H.R IMMO Sarl
à AU, sera gérée et
engagée par la
signature unique de
gérant Mr EL HAMDI
Madani, titulaire de la
CIN n° U62072,
pour une durée indé-
terminée.
II/ Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de commerce
d'Agadir en
date du 22 avril
2026 sous le numéro
161374, la société est
immatriculée
au registre de com-
merce sous le numéro
69531.

Pour Extrait et men-
tion

SOCIÉTÉ RASTAS TRANS SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A
ASSOCIÉ UNIQUE:
Société RASTAS
TRANS Sarl à AU
Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 06 décembre
2025 à Agadir, il
a été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant

les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
RASTAS TRANS
- Siège social : C/O
PRIVATE OFFICE N 9
ETAGE 2 IMMEUBLE
MALAK AVENUE
KADI AYAD AGADIR
- Objet : TRANS-
PORT DE MAR-
CHANDISES POUR
D'AUTRUI
- Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1 000 parts
sociales
- Mr OUKHOUCHE
Mustapha détient
1 000 Parts
- Nomination de
Gérant:
La société RASTAS
TRANS Sarl à AU,
sera gérée et enga-
gée par la signature
unique de Gérant Mr
OUKHOUCHE Mus-
tapha, Titulaire de la
CIN n° JM50522,
pour une durée indé-
terminée.
II/ Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de Commerce
d'Agadir

en date du 24 avril
2026 sous le numéro
161432, la société
est immatriculée
au registre de com-
merce sous le n°
68613.

Pour Extrait et men-
tion

ASSUR FREE- ZONE

Société À Responsa-
bilité Limitée

Au Capital de
100.000,00 Dirhams

SIEGE SOCIAL :
N°2 - 1er Étage Im-
meuble Nice Center,
7 Rue CH H AB-
DELAZIZ DOUAIR
L DORELLA LT 36
TANGER

RC Tanger N°:
151557

ANNONCE LEGALE

Aux termes des dé-
cisions de l'associé
unique en date du
19/01/2026, il a été
décidé ce qui suit :

1. Constatation de
cession de Cinq cents
(500) parts sociales
de Mr.
ABDERRAHMAN EL
OMARI qu'il détenait
dans le capital de la
société au profit de
Monsieur Youssef AIT
OULBA.

2. Constatation de la
transformation de la
société de Société à
Responsabilité Limi-
tée (SARL) en Socié-
té à Responsabilité
Limitée à Associé
Unique (SARL.AU).

3. Révocation de
Monsieur ABDE-
RAHMAN EL OMARI
de ses fonctions de
gérant.

4. Refonte des statuts.

Le dépôt légal a été
effectué auprès du
Tribunal de Com-
merce de Tanger sous
le numéro 303431 en
date du 12/02/2026.

« ASIA GATEWAY SARL AU »

Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Avril 2026, à Kénitra, et enregistré à Kénitra le 20 Avril 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
La dénomination de la société est « ASIA GATEWAY SARL AU »

OBJET :
La société aura pour objet d'effectuer au Maroc ou à l'étranger Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) Négociant Vente par Internet
SIÈGE SOCIAL :
Le siège social est établi à 23 RUE

ANOUAL FLEURY
IMMEUBLE 11 BU-
REAU NUMERO 4
MIMOUZA-KENITRA
CAPITAL SOCIAL :

Le capital social est fixé à la somme de 300.000 (Trois cent Mille) Dirhams, divisé en 3000 (Mille) parts de 100 (Cent) Dirhams chacune, et attribuées à :
- M SAJID EL KHIRAOUI.....
3000 (Trois mille) parts.

DURÉE :
99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

ANNÉE SOCIALE :
Du 1er Janvier au 31 décembre.

GÉRANCE :
M SAJID EL KHIRAOUI, titulaire de la CIN N° GI2203 est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée.

DÉPÔT LÉGAL :
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance Kénitra le 20/04/2026 sous le n° 107867

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DE MATÉRIEL INDUSTRIEL ET FERROVIAIRE

« SCIF »

Société Anonyme au capital de 44.232.525 Dirhams

Siège social : Allée des Cactus, Aïn Sebaâ – Casablanca
RC Casablanca : 6407

AVIS DE CONVOCATION

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES
ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 150.000.000 DIRHAMS

Le mandataire provisoire de la masse des obligataires, la société CLA EXPACT, représenté par Monsieur Rochdi CHMALI, Expert-comptable, domicilié à Casablanca, 259 Boulevard Ghandi, désigné par décision du Conseil d'Administration de la société SCIF en date du 27 octobre 2025 conformément aux dispositions de l'article 301 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, a l'hon-

neur de convoquer les porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire émis par la société SCIF d'un montant nominal global de 150.000.000 dirhams, à :
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES
qui se tiendra le 04/05/2026 à 11H au siège social de la société SCIF sis à Allée des Cactus, Aïn Sebaâ, Casablanca
ORDRE DU JOUR :
Nomination du représentant définitif de la masse des obligataires ;
Questions diverses ;
Pouvoirs en vue de formalités.
PROJETS DE RÉOLUTIONS
PREMIÈRE RÉOLUTION - NOMINATION DU REPRÉSENTANT DÉFINITIF DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES
L'Assemblée Générale de la masse des obligataires, statuant en application des articles 300 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, décide de

nommer en qualité de représentant définitif de la masse des obligataires :
CLA EXPACT, dont le siège social est sis à Casablanca, Quartier Oasis, 259 Angle Bd Ghandi et rue Ibn Moqla, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 443885, représentée par Monsieur Rochdi CHMALI.
Le représentant définitif ainsi nommé exercera sa mission pour la durée de l'emprunt obligataire, soit jusqu'au 12 novembre 2030, date d'échéance de l'emprunt.
DEUXIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

SOCIÉTÉ CC & EOLE T SARL AU

L'associé unique de la société CC & EOLE T SARL AU, Monsieur Khalid Tinasti, de nationalité suisse, titulaire du passeport n° X0F61B48, a décidé de modifier l'objet social comme suit : fabrication, conditionnement, commercialisation, import-export de produits de soin, d'hygiène, de bien-être et de cosmétique, notamment pour animaux, ainsi que de produits connexes ; commercialisation de produits liés au bien-être animal ; représentation de marques, licences et franchises ; et toutes opérations s'y rattachant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 1018434.

SOCIÉTÉ MADERASATI SA

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25/11/2025, les associés de la société MADERASATI SA (société anonyme au capital social de 1.785.600,00 dirhams, sise au Préfecture de Skhirat – Temara, située Avenue Hassan II, et immatriculée registre de commerce de Temara sous le numéro 139919) ont décidé ce qui suit :

- La ratification de la nomination de Monsieur Abdellatif Ennahli et de Madame Bouchra ELOUARDI en qualité d'administrateurs ;
- L'augmentation de capital par incorporation de compte courant d'associé et réduction de capital pour absorption des pertes ;

- L'augmentation de capital social pour l'entrée de nouveaux actionnaires ;
- La mise à jour des statuts.

Le PV de l'assemblée générale mixte y afférent a été déposé au tribunal de Première Instance de Temara en date du 06/04/2026 sous le numéro 740.

RAPID WAY TRANS

SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 736 LOTIS RIYAD APPT 6 ETG 3 RTE SEFROU FES
Les soussigne :
M. AZOUZ KARKOUR, titulaire de la CIN N° C783755, né le 01/01/1979,

demeurant à N 736 HAY WAHDA BENSOUDA FES
M. ABDELALI ES-SEJJARY, titulaire de la CIN N° C738607, née le 01/01/1978, demeurant à RCE RAYANE APT 7 LOTS MAMOUNIA RTE SEFROU FES
Ils ont été établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : Rapid Way Trans
FORME JURIDIQUE : SARL
OBJET PRINCIPAL Entrepreneur de transport de marchandise nationale et international par automobiles.
SIEGE SOCIAL : 736 LOTIS RIYAD APPT 6 ETG 3 RTE SEFROU FES
DUREE : 99 ANS à compter du jour de

sa constitution
CAPITAL SOCIAL : Fixé à la somme de 100.000,00 dhs divisé en 1 000 parts Sociales de 100.00dh (cent dirhams) chacune
 M. AZOUZ KARKOUR 50 000.00 dhs.
 M. ABDELALI ES-SEJJARY 50 000.00 dhs
Soit un total en numéraire de (Cent Mille Dirhams) 100 000. 00 dhs.
GERANCE : La société est gérée par M. AZOUZ KARKOUR et M. ABDELALI ES-SEJJARY pour une durée illimitée
ANNEE SOCIALE : 1er janvier et se termine le 31 décembre
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Fès
Le 10/04/2026 sous le numéro de dépôt 23153 /2026 avec RC N ** 89767 **

SOCIÉTÉ CC & EOLE T SARL AU

L'associé unique de la société CC & EOLE T SARL AU, Monsieur Khalid Tinasti, de nationalité suisse, titulaire du passeport n° X0F61B48, a décidé de modifier l'objet social comme suit : fabrication, conditionnement, commercialisation, import-export de produits de soin, d'hygiène, de bien-être et de cosmétique, notamment pour animaux, ainsi que de produits connexes ; commercialisation de produits liés au bien-être animal ; représentation de marques, licences et franchises ; et toutes opérations s'y rattachant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 1018434.

SOCIÉTÉ MADERASATI SA

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25/11/2025, les associés de la société MADERASATI SA (société anonyme au capital social de 1.785.600,00 dirhams, sise au Préfecture de Skhirat – Temara, située Avenue Hassan II, et immatriculée registre de commerce de Temara sous le numéro 139919) ont décidé ce qui suit :

- La ratification de la nomination de Monsieur Abdellatif Ennahli et de Madame Bouchra ELOUARDI en qualité d'administrateurs ;

- L'augmentation de capital par incorporation de compte courant d'associé et réduction de capital pour absorption des pertes ;

- L'augmentation de capital social pour l'entrée de nouveaux actionnaires ;

- La mise à jour des statuts.

Le PV de l'assemblée générale mixte y afférent a été déposé au tribunal de Première Instance de Temara en date du 06/04/2026 sous le numéro 740.

LA CAVE NATURE

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de ses décisions du 30 janvier 2026, l'associé unique de la société LA CAVE NATURE, SARLAU au capital de 100 000,00 DH et dont le siège social est fixé à Casablanca - 201, rue Mustapha El Maani, Bureau n° 19, 4ème étage (RC : Casablanca 550801), après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a décidé : D'approuver les comptes de liquida-

tion ;

De donner quitus au liquidateur, Monsieur Frédéric GUENA, demeurant à Hennebont, demeurant à Témara, au 21, Lotissement Khales, Rue Khalid Ibnou El Wallid Guyville, Harhoura, titulaire du CI : K008671E et de décharger ce dernier de son mandat ;

De prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 janvier 2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°1018435 le du 30 mars 2026.

« AMAXIA CONSEIL » - DIS-SOLUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/03/2026, et en raison de la cessation d'activité de la société AMAXIA CONSEIL, société à responsabilité limitée

d'associée unique au capital de 100.000 Dhs ; sise au Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca, a été procédé à :

La dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société et ce conformément aux dispositions de la loi et aux statuts de la société.

La désignation de Monsieur Hajib AMRANI en qualité de liquidateur pour une durée non limitée.

Le siège de la liquidation est fixé à l'Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca.

Date du Dépôt Légal : Déposé le 19/03/2026 auprès du Tribunal de Commerce de la Ville de Casablanca, sous le N°1017514

Pour extrait et mention